

Horaires de Formation Musicale 2024-2025

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	
Instrument ou chant pratiqué à l'AMHV	Autre instrument	

LES COURS DE FORMATION MUSICALE SONT <u>OBLIGATOIRES</u> POUR TOUTE PRATIQUE D'INSTRUMENT DANS LE PARCOURS COMPLET

Niveaux	Communes	Horaires
FM1/FM2	Acigné	☐ Lundi 16h45-17h30
	Noyal sur Vilaine	☐ Mercredi 10h00-10h45
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 16h45-17h30
FM3	Acigné	☐ Lundi 17h30-18h15
	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 17h45-18h30
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 17h30-18h15
FM4	Acigné	☐ Lundi 18h15-19h00
	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 18h30-19h15
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 18h15-19h00
MAO	Acigné	☐ Mercredi 17h30-18h15
	Thorigné Fouillard	☐ Jeudi 19h00-19h45
TOUS NIVEAUX	Acigné	☐ Mardi 18h00-18h45
FM ADULTES	Acigné	☐ Mardi 18h45-19h30

FM ADULTES	Acigne	☐ Mardi 18n45-19n30
	s cours est de <u>45minutes pour une capacité de</u> <u>nation utile</u> (covoiturage avec autre élève, cré	
	S	ignature de l'élève (si majeur) ou des parents